



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **25 janvier 2021**

Délibération n° 2021-0419

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Rillieux la Pape**

objet : **Remplacement de la canalisation DN500 entre la station de pompage de la Velette et le réservoir de Vancia - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction eau et déchets**

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 janvier 2021

Secrétaire élu : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : mercredi 27 janvier 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Edery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, M. Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhrich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Galliano (pouvoir à M. Kimelfeld).

Conseil du 25 janvier 2021**Délibération n° 2021-0419**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Remplacement de la canalisation DN500 entre la station de pompage de la Velette et le réservoir de Vancia - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction eau et déchets

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 janvier 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie du plan de programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 voté par délibération du Conseil n° 2015-0475 du 6 juillet 2015.

I - Rappel du contexte

La distribution d'eau potable des Villes de Rillieux la Pape, Sathonay Camp et Sathonay Village est assurée depuis les réservoirs de Semailles et de Vancia implantés sur Rillieux la Pape. Ces 2 ouvrages sont reliés entre eux et alimentés depuis la station relais de Velette par une canalisation en fonte d'un diamètre de 500 mm (DN500) posée dans les années 60 à la création de la Ville Nouvelle ainsi que depuis la station-relais de Bruyères au moyen d'une conduite DN600 raccordée sur celle en DN500.

Des investigations réalisées en 2010 sur la canalisation DN500 ont montré qu'elle est dans un état de corrosion critique avec jusqu'à 60 % de perte d'épaisseur et qu'elle présente un risque de casse important. Le secours possible depuis la station de Bruyères n'étant que partiel, le remplacement de cette conduite vétuste est nécessaire afin de sécuriser la distribution sur ces Villes.

II - Description du projet

Le projet a pour objectif de sécuriser sur le long terme l'alimentation des ouvrages de stockage et la distribution d'eau potable sur le secteur. Il prévoit les travaux suivants sur Rillieux la Pape :

- le remplacement de la conduite DN500 entre la station Velette et le réservoir de Semailles par la pose de 1 975 m de nouvelle canalisation en fonte DN500 dont 1 076 m de fonte revêtue ciment en passant par le ravin de Castellane (espace boisé classé) et les avenues Leclerc et Europe,
- le remplacement de la conduite DN500 entre les réservoirs de Semailles et de Vancia par la pose de 705 m de nouvelle canalisation en fonte DN500 dont 400 m sous la route de Strasbourg,
- la pose de 180 m de fonte DN100 dans la rue Ampère avec reprise des branchements particuliers,
- le remplacement de la conduite DN80 de la montée de la Velette par la pose de 530 m de nouvelle canalisation PEHD DN150 par tubage dans l'ancienne canalisation en fonte DN500, reprise des branchements particuliers,
- le passage à 16 m sous la route de Genève par fonçage en fourreau diamètre 800 mm,
- la création de 5 chambres de raccordements.

Ces travaux comprennent également l'ensemble des ouvrages et équipements hydrauliques associés ainsi que la reprise des branchements existants.

L'opération se compose de 2 marchés de travaux notifiés le 9 mars 2020 :

- lot n° 1 : liaison DN500 entre la station de Velette et le réservoir de Semailles,
- lot n° 2 : liaison DN500 entre le réservoir de Semailles et le réservoir de Vancia.

Les travaux sont en cours de réalisation depuis septembre 2020.

La distribution des particuliers sera maintenue pendant la durée des travaux.

III - Coût du projet

L'autorisation de programme complémentaire (APC) permettra de financer l'impact de plusieurs aléas qui ont généré des modifications dans les dépenses liées à l'opération, soit :

- l'attribution des marchés de travaux des lots n° 1 et 2 au-dessus des estimations et la réévaluation des besoins en réfections définitives de chaussées, non incluses dans les marchés de travaux et en enrobés provisoires,
- la mise en œuvre des mesures préventives imposées par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) par courrier en mars 2020 concernant la préservation d'espèces protégées du ravin de Castellane, en particulier la mise en place d'un suivi du chantier par un écologue, la renaturation du ravin à l'issue des travaux et la gestion de déblais contaminés à la renouée du Japon,
- la prise en compte de plusieurs contraintes techniques nouvelles, notamment la présence de réseaux abandonnés non répertoriés sur le tracé et la nécessité de couper des lignes aériennes de contact du bus C2 pour la traversée de l'avenue de l'Europe.

Le nouveau coût global du projet au budget annexe de l'eau, se décompose comme suit :

Montant déjà individualisé en € HT	Demande d'APC en € HT	Coût total du projet en € HT
3 600 000	365 650	3 965 650

Une aide financière de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse (AERMC) dans le cadre du programme Rebond pourra être sollicitée pour un montant estimé à 1 677 790 €.

IV - Calendrier prévisionnel

- présentation au comité de projets : 16 décembre 2020,
- passage au Conseil de la Métropole : 25 janvier 2021,
- frais de fonctionnement de l'ouvrage : selon les modalités prévues au contrat de délégation de service public pour l'exploitant et pour la régie ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve la poursuite du programme de travaux de remplacement de la canalisation DN500 entre la station de pompage de la Velette et le réservoir de Vancia à Rillieux la Pape.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P20 - Eau potable :

a) - pour un montant de 365 650 € HT en dépenses sur le budget annexe de l'eau en dépenses en 2021 sur l'opération n° 1P20O7278,

b) - pour un montant de 1 677 790 € en recettes sur le budget annexe de l'eau répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 1 100 000 € en recettes en 2021,
- . 577 790 € en recettes en 2022,

sur l'opération n° 1P20O7278.

3° - Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 3 965 650 €HT au budget annexe de l'eau en raison de l'individualisation partielle de 3 600 000 €HT de l'autorisation de programme travaux de la précédente délibération du Conseil n° 2019-3501 du 13 mai 2019.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 27 janvier 2021.